

**Ressources budgétaires - Tarifs pour l'année 2001 - Location de salles municipales**

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Sur avis favorable des Commissions de la Politique de la Ville et Vie Associative, il est proposé au Conseil Municipal de fixer comme suit les tarifs de location des salles gérées par les Services de la Politique de la Ville et Action Culturelle/Vie Associative.

## I - Salles municipales gérées par le Service de la Politique de la Ville

	2000		Propositions 2001					
	Tarif normal ou tarif commercial	Tarif associatif	Tarif normal ou tarif commercial		% augment.	Tarif associatif		% augment.
			F	€		F	€	
Salles de réunions								
MPT Planoise	600 F	300 F	600	91,47	-	300	45,73	-
MPT Clairs-Soleils	360 F	180 F	360	54,88	-	180	27,44	-
MPT Montrapon (salle sports ou salle diffusion)								
Fribourg (grande salle et petite salle)								
Salle de l'Epitaphe								
- la journée								
- la demi-journée								

## II - Salles gérées par le Service Action Culturelle/Vie Associative

Salles associatives	2000		Propositions 2001				% aug-ment.
	Tarif normal ou tarif commercial	Tarif associatif	Tarif normal ou tarif commercial		Tarif associatif	% aug-ment.	
			F	€			
<b>Salles de réunions</b> 1. <i>Grandes salles</i> (300 places et plus) Battant - Malcombe pour une journée pour une demi-journée 2. <i>Salles moyennes</i> Centre social des Orchamps Maison de Quartier Ile de France (salle Mandela) - Centre 1901 (Les Fougères) - Fort de Bregille (Salle du Manège) Centre Pierre Mendès-France (3 salles) / Hôtel de Ville 2 <sup>ème</sup> étage (1 salle) / Rue Viancin / 17, rue Haag (1 salle) / Maison de Quartier Ile de France (petite salle) pour une journée pour une demi-journée	2 200 F 1 620 F	1 075 F 800 F	2 200 1 620	335,39 246,97	1 075 800	163,88 121,96	
	600 F 360 F	300 F 180 F	600 360	91,47 54,88	300 180	45,73 27,44	-
<b>Salles d'expositions</b> Ancienne Poste (tarif à la journée) octobre à décembre janvier à septembre	700 F 600 F	350 F 300 F	500 }	76,22	250	38,11	-28,57 -16,66
	2 200 F 1 080 F 850 F/heure	1 400 F 700 F 850 F/heure	2 200 1 080 850/heure	335,39 164,64 129,58/h	1 400 700 850/h	213,43 106,71 129,58/h	
<b>Salle des Fêtes, soirées dansantes</b> Bregille - Fort ou salle du Manège 1 jour la journée supplémentaire Pénalité en cas de dépassement horaire au-delà de 3 heures du matin							

	2000		Propositions 2001					
	Tarif normal ou tarif commercial	Tarif associatif	Tarif normal ou tarif commercial		% aug-ment.	Tarif associatif		% aug-ment.
	F	€	F	€		F	€	
<b>Malcombe</b> utilisation samedi ou veille de jour férié utilisation un autre jour nettoyage (en cas de gratuité d'attribution de salle) Pénalité en cas de dépassement horaire au-delà de 3 heures du matin (soirée dansante)	4 310 F	2 480 F	4 310	657,06	-	2 480	378,07	-
	3 770 F	2 150 F	3 770	574,73	-	2 150	327,77	-
	750 F	750 F	750	114,34	-	750	114,34	-
	850 F/heure	850 F/heure	850/heure	129,58/h	-	850/h	129,58/h	-

	2000		Propositions 2001						
	Tarif normal	Tarif associatif	Tarif normal	Tarif associatif	% aug-ment.	Tarif culturel		% aug-ment.	
	F	€	F	€		F	€		
<b>Théâtre Municipal</b> pour une représentation pour une répétition versement de 5 % sur recette brute supérieure à 40 000 F	7 700 F	3 750 F	7 800	1 189,10	1,30	3 800	579,31	1,33	
	3 850 F	2 750 F	3 900	594,55	1,30	2 800	426,86	1,82	

**Kursaal****1. Grande salle et Petit Kursaal**

	2000		Propositions 2001				
	Tarif normal	Tarif associatif	Tarif normal		% augment.	Tarif associatif	% augment.
			F	€			
Grand Kursaal	600 F/heure	300 F/heure	600/heure	91,47/h	-	300/heure	45,73/h
Petit Kursaal	500 F/heure	300 F/heure	500/heure	76,22/h	-	300/heure	45,73/h

**2. Salles Pellegrin, Thevenot, Bidault, Foyer de la Danse**

Salles	Immobilisation de la salle pendant 4 heures				Immobilisation de la salle pendant 8 heures			
	2000	Propositions 2001		% augment.	2000	Propositions 2001		% augment.
		F	€			F	€	
Amélie Pellegrin	110 F	110 F	16,77	-	210 F	210 F	32,01	-
Marcel Thevenot	130 F	130 F	19,82	-	255 F	255 F	38,87	-
Robert Bidault	160 F	160 F	24,39	-	325 F	325 F	49,55	-
Foyer de la Danse	225 F	225 F	34,30	-	450 F	450 F	68,60	-

## 3. Salles Proudhon, Colard, Risset

Salles	Immobilisation de la salle pendant 4 heures					Immobilisation de la salle pendant 8 heures						
	Tarif normal			Tarif associatif		Tarif normal			Tarif associatif			
	2000	Propositions 2001 F €	% aug-ment.	2000	Propositions 2001 F €	% aug-ment.	2000	Propositions 2001 F €	% aug-ment.			
<b>Salle Colard, Salle Risset</b>												
- réunions, conférences, réceptions, colloques, congrès	795 F	795 121,20	-	475 F	475 72,41	-	1 055 F	1 055 160,83	-	635 F	635 96,81	-
- expositions							845 F	845 128,82	-	425 F	425 64,79	-
<b>Salle Proudhon</b>												
- réunions, conférences, congrès, colloques, réceptions	1 060 F	1 060 161,60	-	635 F	635 96,81	-	1 590 F	1 590 242,39	-	895 F	895 136,44	-
- expositions, bourses, salons, animations							1 165 F	1 165 177,60	-	565 F	565 86,13	-
- spectacles, repas							1 900 F	1 900 289,65	-	1 405 F	1 405 214,19	-
- au-delà de 8 heures							2 560	390,27		2 050	312,52	

## 4. Colloques - Congrès - Séminaires

a) Utilisation de toutes les salles du Kursaal (grande salle + petit Kursaal + salle Colard + salle Proudhon + salle Risset + salle Pellegrin + salle Thevenot + salle Bidault + Foyer de la Danse), soit 9 salles

	Tarif normal				Tarif associatif			
	2000	Propositions 2001		% augment.	2000	Propositions 2001		% augment.
		F	€			F	€	
1 jour	12 670 F	12 670	1 931,53	-	7 930 F	7 930	1 208,92	-
2 jours	15 200 F	15 200	2 317,23	-	9 500 F	9 500	1 448,27	-
3 jours	17 950 F	17 950	2 736,46	-	11 615 F	11 615	1 770,70	-
4 jours	22 170 F	22 170	3 379,79	-	13 725 F	13 725	2 092,36	-
5 jours	27 425 F	27 425	4 180,91	-	16 890 F	16 890	2 574,86	-

## b) Grande salle et Petit Kursaal

	Tarif normal				Tarif associatif			
	2000	Propositions 2001		% augment.	2000	Propositions 2001		% augment.
		F	€			F	€	
1 jour	7 390 F	7 390	1 126,60	-	5 280 F	5 280	804,93	-
2 jours	8 870 F	8 870	1 352,22	-	6 335 F	6 335	965,76	-
3 jours	10 560 F	10 560	1 609,86	-	7 600 F	7 600	1 158,61	-
4 jours	12 670 F	12 670	1 931,53	-	9 080 F	9 080	1 384,24	-
5 jours	15 245 F	15 245	2 324,09	-	11 020 F	11 020	1 679,99	-

## c) Grande salle seule

	Tarif normal				Tarif associatif			
	2000	Propositions 2001		% augment.	2000	Propositions 2001		% augment.
		F	€			F	€	
1 jour	7 000 F	7 000	1 067,14	-	3 810 F	3 810	580,83	-
2 jours	8 000 F	8 000	1 219,59	-	5 000 F	5 000	762,25	-
3 jours	9 000 F	9 000	1 372,04	-	6 500 F	6 500	990,92	-
4 jours	11 000 F	11 000	1 676,94	-	8 000 F	8 000	1 219,59	-
5 jours	13 000 F	13 000	1 981,84	-	8 500 F	8 500	1 295,82	-

## d) Petit Kursaal seul

	Tarif normal				Tarif associatif			
	2000	Propositions 2001		% augment.	2000	Propositions 2001		% augment.
		F	€			F	€	
1 jour	3 195 F	3 195	487,07	-	1 600 F	1 600	243,92	-
2 jours	5 110 F	5 110	779,01	-	2 560 F	2 560	390,27	-
3 jours	7 670 F	7 670	1 169,28	-	3 840 F	3 840	585,40	-
4 jours	10 225 F	10 225	1 558,79	-	5 120 F	5 120	780,54	-
5 jours	12 780 F	12 780	1 948,30	-	6 400 F	6 400	975,67	-

## e) Petit Kursaal et salle Colard

	Tarif normal				Tarif associatif			
	2000	Propositions 2001		% augment.	2000	Propositions 2001		% augment.
		F	€			F	€	
1 jour	3 500 F	3 500	533,57	-	2 000 F	2 000	304,90	-
2 jours	5 600 F	5 600	853,71	-	3 200 F	3 200	487,84	-
3 jours	8 400 F	8 400	1 280,57	-	4 800 F	4 800	731,76	-
4 jours	11 200 F	11 200	1 707,43	-	6 400 F	6 400	975,67	-
5 jours	14 000 F	14 000	2 134,29	-	8 000 F	8 000	1 219,59	-



## f) Petit Kursaal et ensemble des petites salles

	Tarif normal				Tarif associatif			
	2000	Propositions 2001		% augment.	2000	Propositions 2001		% augment.
		F	€			F	€	
1 jour	7 000 F	7 000	1 067,14	-	4 000 F	4 000	609,80	-
2 jours	11 000 F	11 000	1 676,94	-	6 000 F	6 000	914,69	-
3 jours	13 000 F	13 000	1 981,84	-	8 000 F	8 000	1 219,59	-
4 jours	16 000 F	16 000	2 439,18	-	10 000 F	10 000	1 524,49	-
5 jours	19 000 F	19 000	2 896,53	-	12 000 F	12 000	1 829,39	-

## g) Grand Kursaal - Petit Kursaal - Salle Proudhon

	Tarif normal				Tarif associatif			
	2000	Propositions 2001		% augment.	2000	Propositions 2001		% augment.
		F	€			F	€	
1 jour	8 500 F	8 500	1 295,82	-	5 500 F	5 500	838,47	-
2 jours	10 000 F	10 000	1 524,49	-	7 000 F	7 000	1 067,14	-
3 jours	12 000 F	12 000	1 829,39	-	8 500 F	8 500	1 295,82	-
4 jours	14 000 F	14 000	2 134,29	-	10 000 F	10 000	1 524,49	-
5 jours	16 000 F	16 000	2 439,18	-	12 000 F	12 000	1 829,39	-

## 5. Salons - Expositions - Bourses... Grande salle du Kursaal

	Tarif normal				Tarif associatif			
	2000	Propositions 2001		% augment.	2000	Propositions 2001		% augment.
		F	€			F	€	
1 jour	600 F/h	600/h	91,47/h	-	300 F/h	300/h	45,73/h	-
2 jours	15 580 F	15 580	2 375,08	-	7 800 F	7 800	1 189,10	-
3 jours	18 100 F	18 100	2 759,33	-	11 700 F	11 700	1 783,65	-
4 jours	19 700 F	19 700	3 003,25	-	14 350 F	14 350	2 187,64	-
5 jours	22 200 F	22 200	3 384,37	-	17 000 F	17 000	2 591,63	-

6. *Présentation de spectacle (tarif unique)*

	Petit Kursaal		Grand Kursaal		
	Propositions 2001		Propositions 2001		
	2000	€	2000	€	
Forfait 4 h	2 000	304,90		4 000	609,80
Forfait 1 jour (10 h)	4 000	609,80	7 000 F	7 000	1 067,14
Dépassement	500/h	76,22/h		500/h	76,22/h
2 jours	7 000	1 067,14		10 000	1 524,49
3 jours	10 000	1 524,49		13 000	1 981,84

**CAUTIONS :****1. Salles du Kursaal, de l'Opéra-Théâtre, de Bregille et de la Malcombe**

Il est proposé d'instaurer un système de caution uniquement pour les manifestations suivantes, susceptibles de présenter des risques :

- spectacles (y compris sportifs)
- soirées dansantes
- repas et repas dansants.

Le montant de la caution sera égal au montant du prix de location applicable pour la manifestation concernée.

**2. Salle Battant**

En cas d'utilisation du matériel scénique, une caution d'un montant de 2 200 F (335,39 €) sera exigée quel que soit le montant du tarif de location de cette salle.

**«M. LE MAIRE :** Vous avez vu que dans la plupart des cas on en reste aux tarifs de l'année 2000 mais c'est dans le but de préparer, bien entendu, le budget 2001. Conformément à notre habitude, nous vous présentons cela avant le 1<sup>er</sup> janvier. Il y a eu souvent certaines remarques mais il faut bien qu'on prévoie quand même ce qui va se passer pour le prochain budget.

**Mme WEINMAN :** Une simple petite remarque concernant les cautions. On demande aux associations faisant des manifestations au Kursaal de verser une caution, ce qui me semble légitime, mais on l'encaisse. Or quelquefois ces associations comptent quand même aussi sur les rentrées de cette manifestation pour alimenter leurs comptes donc je trouve que c'est peut-être un petit peu délicat par rapport à certaines de procéder comme cela, je ne sais pas ce que vous en pensez.

**M. LE MAIRE :** Je pense qu'il faut procéder avec beaucoup de doigté. On va instaurer un système de caution quand c'est une soirée dansante, un grand spectacle, etc. mais peut-être que pour des petites manifestations, on peut très bien être suffisamment large d'idée pour ne pas réclamer automatiquement ce système de caution qui d'ailleurs, ne s'appliquera que pour les manifestations précisées dans le rapport.

**M. BONNET :** Justement, il est question de manifestations susceptibles de présenter des risques pour exiger une caution. Qu'est-ce qu'on entend par risques ?

**M. LE MAIRE :** Des risques matériels, forcément.

**M. DUVERGET :** Sur l'évolution des tarifs c'est relativement constant, mais j'observe que pour la Salle de l'Ancienne Poste il y a une baisse sensible des tarifs de location. S'agit-il d'un fait lié à une non utilisation partielle de cette salle à certains moments de l'année, donc on essaie de la rendre plus attractive en baissant les coûts, ou veut-on faire évoluer la vocation de la Salle de l'Ancienne Poste, c'est-à-dire véritablement la consacrer pratiquement exclusivement au mouvement associatif ?

**M. LE MAIRE :** Est-ce que Monsieur l'Adjoint chargé des Associations a une idée sur ce point ?

**M. JEANNIARD :** Je vais répondre sur les deux points qui ont été évoqués tout à l'heure. Effectivement, nous demandons une garantie uniquement pour les bâtiments qui sont sensibles et pour les manifestations qui peuvent quelquefois donner lieu à des dégradations. Généralement, nous ne mettons pas le chèque de caution en débit mais il y a eu une intervention du Trésorier Payeur Municipal qui nous a demandé d'encaisser ces chèques systématiquement. Donc nous nous sommes pliés à cette règle comptable et c'est vrai que quelquefois ça gêne les associations. Mais généralement on essaie de demander des garanties uniquement dans les cas où il peut y avoir un risque important sur une manifestation qui nous est demandée. On estime le risque en fonction de la manifestation.

Deuxième point, en ce qui concerne la salle de l'ancienne Poste, pourquoi avons-nous diminué les tarifs ? Simplement parce que j'ai pu constater qu'il y avait une fréquentation assez faible de ce local, par des artistes locaux, des peintres amateurs qui souhaitaient pouvoir exposer leurs toiles dans ce lieu. J'ai reçu de nombreux courriers de ces peintres amateurs m'indiquant que le tarif de la salle était prohibitif et qu'ils annulaient leur réservation. Donc pour pouvoir offrir cette salle à ces peintres amateurs sans concurrencer des salles d'exposition privées et aux associations, nous en avons diminué légèrement les tarifs de location.

**M. LE MAIRE :** Il fut une époque où l'on se battait pour pouvoir louer cette salle, on tirait au sort, cela se fait-il encore ? Merci de ces explications».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 13 novembre 2000.*